Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 6 avril 2011)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant adhésion de la République et canton de Neuchâtel au concordat latin sur la culture et le commerce du chanvre

La commission des affaires extérieures,

composée de M^{mes} et MM. Marianne Guillaume-Gentil-Henry, présidente, Jean-Pascal Donzé, vice-président, Jean-Claude Guyot, rapporteur, et Johanne Lebel Calame, Claude Borel, Matthieu Béguelin, François Cuche, Caroline Gueissaz, Patrice Zürcher, Laurent Schmid, Damien Humbert-Droz, Patrick Herrmann, Théo Bregnard (excusé), et Carol Gehringer,

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil selon la procédure sans débat.

Neuchâtel, le25 mai 2011

Au nom de la commission des affaires extérieures:

La présidente,

M. GUILLAUME-GENTIL-HENRY J.-C. GUYOT